ligue suisse contre le cancer

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

Contact Nicole Bulliard, chargée de communication prévention, nicole.bulliard@liguecancer.ch
Ligne directe 031 389 91 57

Date Berne, le 29 avril 2010

Loi sur le tabagisme passif: un premier pas important pour la santé

Le tabagisme – même passif – est un facteur de risque qui joue un rôle majeur dans de nombreux cancers. La Ligue contre le cancer salue l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection contre le tabagisme passif le 1er mai. Et si les fumeurs en profitaient pour tirer un trait sur le tabac – pour l'amour de leur santé et de leur entourage?

L'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection contre le tabagisme passif marque un premier pas important. Une telle réglementation s'imposait: même si tous les fumeurs connaissent la nocivité du tabac, peu se défont de leur néfaste habitude et peu se rendent compte des risques qu'ils font courir à leur entourage. D'où l'importance de protéger au moins cet entourage efficacement.

A l'avenir, d'autres pas devront être franchis pour combler les lacunes de la nouvelle loi. Le 18 mai, l'alliance «Protection contre le tabagisme passif», dont la Ligue contre le cancer fait partie, déposera à la Chancellerie fédérale une initiative qui entend mettre fin au patchwork de solutions qui prévaut à l'échelon cantonal.

Et si le 1er mai devenait un grand jour pour les fumeurs? Pourquoi ne pas choisir cette date pour faire quelque chose pour sa santé? Arrêter de fumer n'est pas facile, tous ceux qui ont déjà essayé le savent. Mais la Ligne stop-tabac de la Ligue contre le cancer est là pour les aider (0848 000 181, www.liguecancer.ch > ligne stop-tabac).

Le 1er mai est une bonne date pour essayer d'arrêter de fumer : arbres en fleurs, herbe fraîchement coupée ; en tournant le dos à la cigarette, les (ex)-fumeurs pourraient respirer les odeurs printanières à pleins poumons cette année. Devenir non-fumeur, c'est s'offrir de nouveaux plaisirs !

*La **Ligue suisse contre le cancer** est un organisme national d'utilité publique et de droit privé. Organisée sous forme d'association, elle rassemble 20 ligues cantonales et régionales. Elle est principalement financée par des dons et œuvre dans la promotion de la recherche, la prévention du cancer et le soutien des personnes atteintes de cancer et de leurs proches. La Ligue contre le cancer célèbre ses 100 ans d'existence en 2010.*